

Mairie de SAINT-GERMAIN-DES-PRES  
Canton : ISLE-LOUE-AUVEZERE  
Arrondissement : NONTRON  
Département : DORDOGNE

### CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2020

Nombre d'élus :  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Absents : 01  
Procurations : 01  
Votants : 11

L'an deux mil vingt,  
Le dix-neuf décembre à neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Germain-des-Prés,  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous  
la présidence de Monsieur Jean-Pierre VALENTIN, Maire ,

**Présents** : MM. DUTEIL, TEILLET, GRANDCHAMP, ESCLAVARD,  
REBEYROL, MOREAU, MORTESSAGNE, Mmes BELOT, FARAND, POUYADOU.

**Absent(s)** : M. VALENTIN

**Procurations(s)** : M. VALENTIN a donné procuration à M. DUTEIL.

**Secrétaire de séance** : Mme Maryse POUYADOU.

Début de séance : 9 h 20

#### ORDRE DU JOUR :

- **Avis du Conseil municipal sur un projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit L'Âge.**

A la suite d'un projet d'implantation de centrale photovoltaïque sur le territoire communal, le conseil municipal souhaite préciser les conditions d'éloignement de toute habitation dans lesquelles le projet peut se réaliser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose que toute installation de centrale photovoltaïque sur son territoire ne peut se faire qu'au-delà de deux cents mètres de toute habitation.

Pour : 09  
Contre : 00  
Abstention : 02.

Fin de séance : 9 h 40.